

Eleva Leaders Small & Mid-Cap Europe Fund - Class R (EUR) acc.

(ISIN:LU1920217319) Eleva Leaders Small & Mid-Cap Europe Fund (le « Compartiment ») est un compartiment de Eleva UCITS Fund (la « Société »)

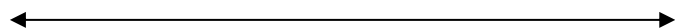
Eleva Capital S.A.S. est la société de gestion (la « Société de gestion ») de la Société.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment vise à fournir aux investisseurs une croissance du capital à long terme, en investissant dans un portefeuille diversifié faisant l'objet d'une gestion active.
- Le Compartiment est un Compartiment ISR qui intègre systématiquement et simultanément des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contraignants dans le cadre de son processus d'investissement. Il promeut une combinaison de caractéristiques ESG. Il s'agit d'un produit qui relève de l'Article 8 du SFDR. Ce Compartiment a reçu le label ISR en France.
- Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans les actions de sociétés émettrices dont le siège social est situé dans l'Espace économique européen.
- Le Compartiment choisit des entreprises dotées de modèles économiques uniques ou possédant une part de marché importante au niveau mondial, ou bien des entreprises ayant une exposition spécifique au secteur technologique ou sur le plan géographique, et dont l'objectif est de fournir une croissance rentable à long terme.
- Le Compartiment investit principalement dans les entreprises à petite ou moyenne capitalisation, mais il peut investir jusqu'à 15 % du total de ses actifs dans les actions d'entreprises à forte capitalisation.
- Nous attirons l'attention de l'investisseur sur le fait que son investissement dans le Compartiment ne génère pas d'impact direct sur l'environnement ou la société, mais que le Compartiment cherche à sélectionner et investir dans des entreprises qui répondent aux critères précis définis dans la politique d'investissement.
- L'objectif extra-financier principal du Compartiment est d'investir dans des sociétés appliquant de bonnes pratiques en matière d'ESG (dites « best in universe ») ou des sociétés en voie d'améliorer leurs pratiques ESG (dites « best efforts ») tout en excluant celles qui n'obtiendraient pas une note minimum absolue de 40/100. Le Compartiment vise également à aider les sociétés à améliorer leurs pratiques en maintenant un dialogue régulier avec leur direction et en discutant avec celle-ci des domaines à améliorer concernant certains thèmes ESG.
- Le Compartiment met en œuvre plusieurs approches durables telles que définies par la Global Sustainable Investment Alliance : exclusions sectorielles et normatives, sélection ESG positive (c.-à-d., stratégie « best-in-universe » ou « best efforts »).
- À partir de cet univers des « Leaders » qui lui est propre, le processus d'investissement du Compartiment compte trois étapes : 1/ Niveau de liquidité et notation ESG ; 2/ Exclusion stricte de cet univers d'investissement initial de sociétés ayant un impact négatif significatif sur des facteurs ESG spécifiques. Le Compartiment réduit son univers d'investissement ESG de 20 % par rapport à son univers d'investissement initial (c.-à-d., après l'élimination des 20 % d'émetteurs dotés des plus mauvais scores) ; 3/ Analyse fondamentale de chaque société considérée à des fins d'investissement.
- Les principales limites méthodologiques sont décrites dans le prospectus.
- Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et sa performance est comparée à l'indice de référence Stoxx Europe Small 200 (Net Return). Néanmoins, la Société de gestion est libre de sélectionner des titres indépendamment de leur appartenance à l'Indice de référence, ce qui lui laisse toute latitude dans ses décisions d'investissement. En conséquence, les positions du Compartiment et la pondération des titres dans le portefeuille s'écarteront de la composition de l'Indice de référence.
- L'Indice de référence n'intègre pas les facteurs ESG pris en compte par le Compartiment. La stratégie d'investissement peut induire des biais sectoriels par rapport à l'Indice de référence (surpondération ou sous-pondération de certains secteurs).
- L'Indice de référence a été choisi en interne à des fins de comparaison de performance (en incluant le calcul des commissions de performance) et d'évaluation du risque. Le fournisseur de l'Indice de référence est agréé par l'ESMA.
- L'Indice de référence est un indice à composantes fixes créé pour fournir une représentation des entreprises de petite capitalisation en Europe.
- Le Compartiment ne conclura pas d'opérations de prêt de titres.
- Le Compartiment peut recourir aux Instruments financiers dérivés (« IFD ») tels que des futures sur indice ou sectoriels, en options sur titres (y compris, entre autres, des options sur actions et sur obligations) et éventuellement en CFD (y compris, notamment, des CFD sur actions) à des fins de couverture. Cela ne doit impérativement pas avoir d'effet de distorsion de manière significative ou durable sur la politique ESG du Compartiment.
- La vente d'actions du Compartiment peut avoir lieu n'importe quel jour ouvrable.
- La Catégorie d'actions ne prévoit pas de distribuer des dividendes. Tout revenu résultant des investissements du Compartiment est réinvesti et traduit dans la valeur de cette Catégorie d'actions.
- Recommandation : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.

Profil de risque et de rendement

Rendements potentiellement plus faibles Rendements potentiellement plus élevés



Risque plus faible

Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement indiqué n'est pas garanti et peut varier au fil du temps.
- Puisque les données de performance disponibles pour ce Compartiment couvrent moins de cinq années, son profil est basé sur une simulation de la volatilité et ne constitue pas un guide de la catégorie des risques et rendements futurs du Compartiment.
- Cette catégorie d'actions correspond à la catégorie 6 car le cours des actions est soumis à une volatilité élevée et donc le risque de perte et le rendement attendu peuvent être importants.

Les risques suivants peuvent ne pas être pleinement pris en compte dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'établissements fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant comme contreparties pour produits dérivés ou autres instruments peut exposer le Compartiment à une perte financière.
- Risque de change** : Étant donné que le Compartiment investit dans des titres libellés dans un certain nombre de devises différentes, les fluctuations des taux de change peuvent, en l'absence de couverture, entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements.
- Risque lié aux instruments dérivés** : La valeur des instruments dérivés peut augmenter ou diminuer plus rapidement que celle des actions et des titres de dette. Les pertes peuvent être supérieures à l'investissement initial. Ce risque est réduit au minimum en détenant une sélection diversifiée

d'instruments non dérivés.

- Risque sur actions** : Risque de dépréciation des investissements en raison de la dynamique du marché boursier.
- Risque de liquidité** : Risque que le Compartiment ne puisse pas vendre les titres illiquides au moment propice ou à un prix avantageux.
- Risque de marché** : Les actifs du Compartiment peuvent diminuer en raison d'actes souverains et de bouleversements politiques, lesquels peuvent également influencer le libre échange des devises. En outre, des risques peuvent survenir en raison d'éventuelles informations à diffusion restreinte, ou à cause du caractère moins strict de la surveillance et du contrôle de certains marchés. La performance de ces marchés peut faire l'objet d'une volatilité considérable.
- Facteurs de risque ESG** :

- Le manque de normes en matière de critères ESG peut rendre difficile la comparaison entre les différents portefeuilles concernés.
- Les approches d'investissement ESG disponibles sur le marché peuvent faire l'objet d'interprétations diverses.
- Les performances respectives des Compartiments ayant recours aux critères ESG peuvent varier.
- L'évolution du mode de calcul des risques ESG rend leur évaluation difficile.

Une description complète des facteurs de risque figure à l'« Annexe Facteurs de risque » du Prospectus de la Société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué

Frais courants	1,10 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances spécifiques

Commission de performance	15,00 % de la surperformance par rapport à l'indice STOXX Europe Small 200 (EUR) Net Return à compter du 1 ^{er} janvier 2022.
---------------------------	--

Une commission de performance peut être due dans le cas où le Compartiment a surperformé l'Indice de référence correspondant, mais a enregistré une performance négative.

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vos frais soient inférieurs. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître les frais réels.

Le montant des frais courants se fonde sur les dépenses de l'exercice clôturé en décembre 2021.

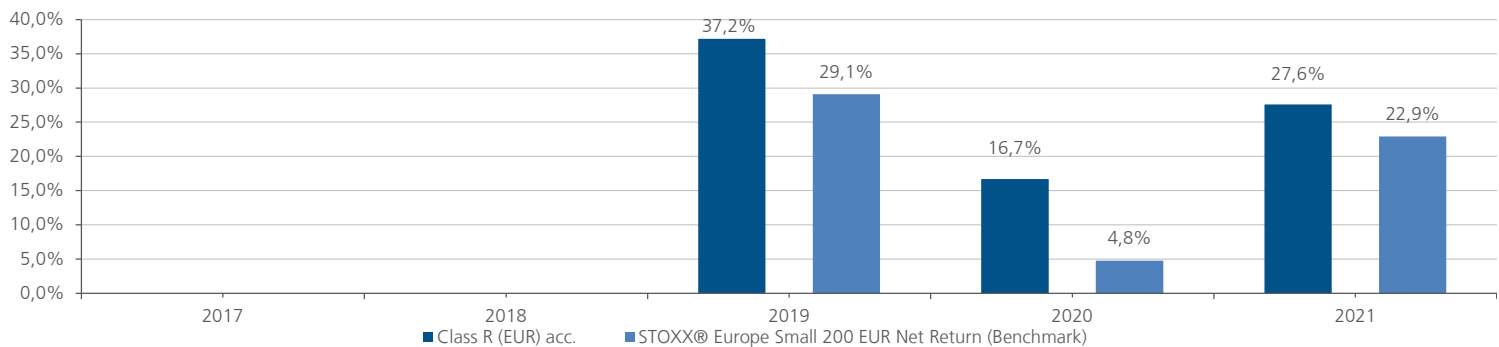
Ce chiffre est susceptible de varier d'une année sur l'autre. Il ne prend pas en compte :

- Les commissions de performance.
- Les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment sur l'achat ou la vente de parts dans d'autres organismes de placement collectif.

Au dernier exercice financier clôturé en décembre 2021, la commission de performance s'élevait à 0,48 %.

Pour toute information complémentaire relative aux frais, veuillez vous reporter à la section « Commissions et Frais » du Prospectus.

Performances passées



- Veuillez noter que les performances passées ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs.
- Les performances passées sont calculées en Euro.
- La performance du Fonds ne réplique pas celle de l'Indice de référence.
- L'incidence des frais et des commissions sur les performances passées a été intégrée mais les frais d'entrée sont exclus.
- Le Compartiment a été lancé le 18 décembre 2018. Cette catégorie a été activée le 18 décembre 2018.

L'indice STOXX Europe Small 200 et les données qui le constituent sont fournis par *STOXX Limited (« STOXX »). STOXX n'a été d'aucune manière impliquée dans la création de toutes informations communiquées et ne concède aucune garantie, et décline toute responsabilité (du fait de négligences ou d'autres circonstances) – eu égard, entre autres, à l'exactitude, l'adéquation, la justesse, l'exhaustivité, l'actualité ou l'efficacité pour une finalité quelconque – qui s'y rapporte ou au titre de quelconques erreurs, omissions ou interruptions de disponibilité de l'indice STOXX Europe Small 200 ou de ses données. Toute diffusion ou autre distribution de telles informations appartenant à STOXX est interdite.

Informations pratiques

- Les présentes informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette Catégorie d'actions. D'autres Catégories d'actions sont disponibles pour ce Compartiment, comme cela est décrit dans le prospectus de la Société.
- **Dépositaire** : Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de HSBC Continental Europe, Luxembourg et sont ségrégués des actifs des autres compartiments de la Société. Les actifs du Compartiment ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- **Informations complémentaires et cours disponibles** : Des informations complémentaires sur la Société (y compris le Prospectus actuel et le Rapport annuel le plus récent) sont disponibles en anglais. Des informations sur le Compartiment et d'autres Catégories d'actions (y compris les derniers cours des actions et les traductions du présent document) sont disponibles gratuitement sur www.elevacapital.com ou sur demande écrite adressée à la Société de gestion, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou bien par email à l'adresse info@elevacapital.com.
- **Politique de rémunération** : Une version papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et des personnes chargées d'attribuer les rémunérations et avantages, est disponible sans frais sur demande. Une description détaillée de la politique est également disponible dans le prospectus de la société.
- **Fiscalité** : La Société est soumise à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Compartiment.
- **Responsabilité** : La responsabilité d'Eleva Capital S.A.S. ne saurait être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document et qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes par rapport aux parties correspondantes du prospectus de la Société.
- **Informations spécifiques** : Vous avez la possibilité de convertir vos actions, que ce soit dans la même catégorie d'actions, une autre catégorie d'actions ou un autre compartiment, à condition de respecter certains critères. Des informations complémentaires figurent à la section « Conversions » de l'Annexe correspondante du Prospectus de la Société.
- De plus amples informations sur les facteurs de durabilité de ce produit sont disponibles dans le prospectus ou sur notre site Internet à l'adresse www.elevacapital.com.

La Société est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Eleva Capital S.A.S. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 17 février 2022.